

Compte rendu de séance
Séance du 14 mai 2018

Le 14 mai 2018 à 20H15, le Conseil municipal de la Commune de Crosmières, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, Salle du Conseil municipal, sous la présidence de DENIS Jean-Yves, Maire.

Présents : M. DENIS Jean-Yves, Maire, Mme AUBERT Brigitte, MM : BODIN Christophe, DAILLIERES Stéphane, FORGEARD Cédric, LARUE Olivier, LEGENDRE Olivier, RICOT Thierry

Excusées ayant donné procuration : Mmes : GAUTIER Laurence à M. LARUE Olivier, PROD'HOMME Muriel à M. FORGEARD Cédric

Excusés : Mmes : BRANCHU Nathalie, BRUNEAU Léa, LAURENT Patricia, M. MOYSIE Gilles

Nombre de membres

- Afférents au Conseil municipal : 14
- Présents : 8

Date de la convocation : 09/05/2018

Date d'affichage : 09/05/2018

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture du MANS.

A été nommée secrétaire : Mme AUBERT Brigitte

Objets des délibérations

Décisions prises dans le cadre des délégations au Maire - 2018-31

Détermination du nombre de postes d'adjoints - 2018-32

Un nom pour l'école - 2018-33

Décisions prises dans le cadre des délégations au Maire

réf : 2018-31

NUMERO	NATURE	TIERS	OBJET	MONTANT
17 – 2018	Devis 14	VEOLIA	ASSAINISSEMENT – Réparation regard visite eau usée	1 650 €
18 – 2018	Devis 15	TOP DECO	STADE – Peinture murale des vestiaires	(HT) 275,03 €
19 – 2018	Devis 16	POINT P	STADE – Fournitures pour le club de football	827,05 €
20 – 2018	Devis 17	OHM	STADE – Eclairage – Maitrise d'œuvre	(HT) 650 €

Le Maire informe le Conseil municipal des décisions prises dans le cadre de sa délégation.

Le Conseil municipal prend acte.

A l'unanimité (pour : 10 contre : 0 abstentions : 0)

Détermination du nombre de postes d'adjoints

réf : 2018-32

Vu l'article L2122-2 du Code général des collectivités territoriales, le Conseil municipal détermine librement le nombre d'adjoints sans que celui-ci puisse excéder 30% de l'effectif légal du Conseil municipal (soit un effectif maximum de 4 adjoints pour Crosnières),

Vu la délibération du Conseil municipal du 14/04/2014,

Considérant la démission de Mme Léa BRUNEAU du poste de 2e adjointe,

Le Maire propose au Conseil municipal de porter à 3 le nombre de postes d'adjoints.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal décide, à la majorité atteinte, de porter à 3 le nombre de postes d'adjoints.

A l'unanimité (pour : 10 contre : 0 abstentions : 0)

Un nom pour l'école

réf : 2018-33

Le Maire propose au Conseil municipal d'officialiser le nom de l'école primaire publique de la Commune.

Le vote organisé par le Commission éducative a donné le résultat suivant :

- Ecole des Tilleuls : 85 voix
- Ecole Arc-en-ciel : 70 voix
- Ecole Croma : 39 voix
- Ecole Aldebert : 35 voix

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal décide, à la majorité atteinte, de donner le nom d'école des Tilleuls à l'école publique primaire de la Commune.

A l'unanimité (pour : 10 contre : 0 abstentions : 0)

QUESTIONS DIVERSES

1. Projet Jeunesse

Le Maire propose au Conseil municipal de revenir sur le projet jeunesse et la note transmise à ce sujet. Le projet aurait pour cible les 11-17 ans de la Commune. Une animatrice aurait la mission d'organiser un après-midi par semaine (mercredi ou samedi) et les après-midi d'une semaine de chaque vacances scolaires hors Noël.

2. Avenir des services à la population en Mairie

Le Maire propose au Conseil municipal de réfléchir à l'avenir des services publics en Mairie. L'enjeu est de prendre en considération les transferts de compétences et le numérique en restant au plus proche des besoins des habitants. Un groupe de travail se constitue et doit se réunir prochainement.

Séance levée à 23H15

En Mairie, le 11/06/2018

Le Maire

Jean-Yves DENIS

